

Patinoire des Eaux-Minérales Morges

SWISSESCO Summit
Berne, 28 octobre 2025



Romande Energie en bref



1^{er}

Fournisseur d'électricité en Suisse romande.

1'490

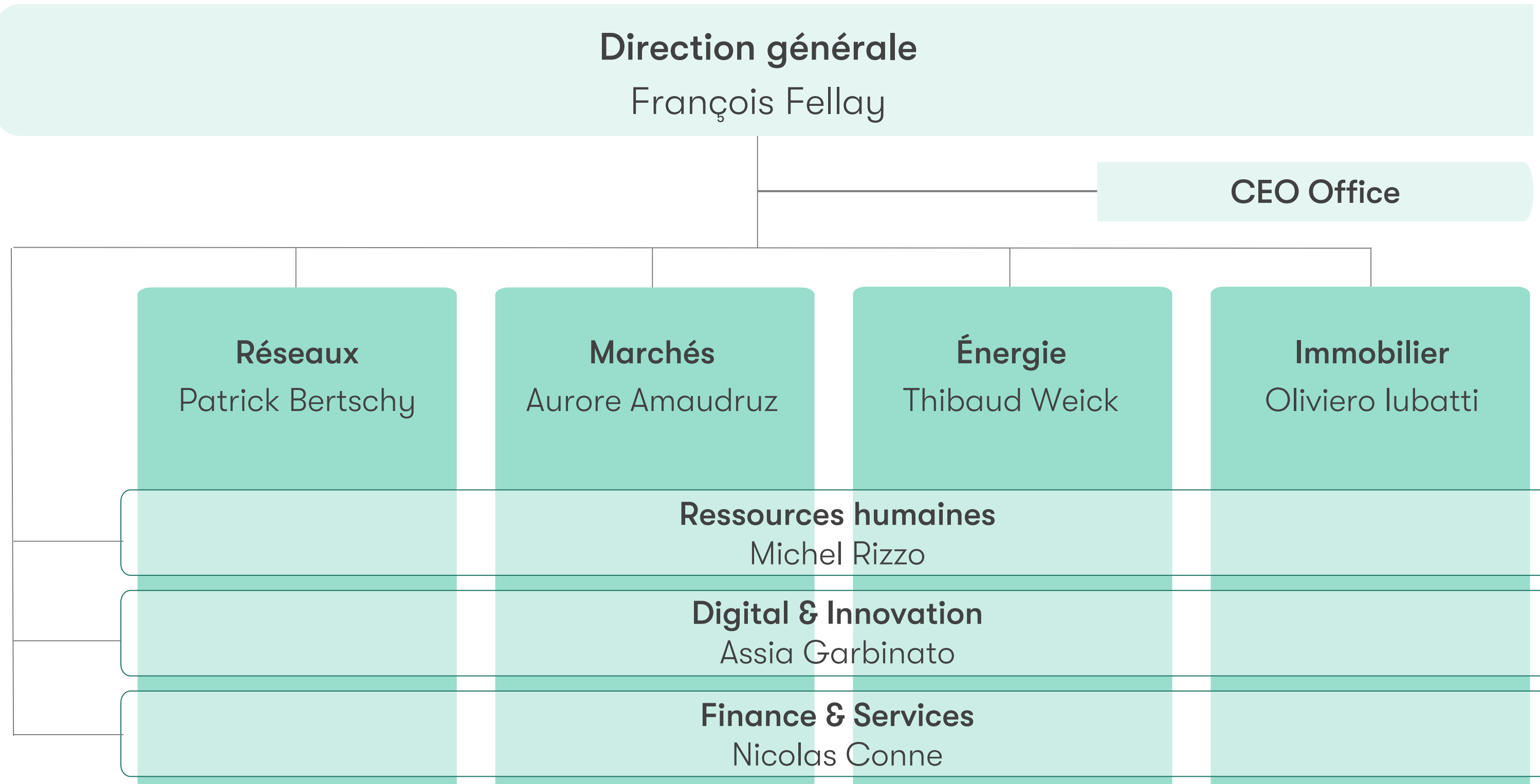
**Collaboratrices et collaborateurs,
et plus de 150 métiers.**

3 expertises

pour la transition énergétique.

- **Production d'énergie**
263 sites de production d'électricité 100% renouvelable (dont 13 en France)
45 chauffages à distance
- **Réseau électrique**
270'000 clients
10'000 km de lignes électriques
- **Services énergétiques**
conseils et maîtrise énergétique, rénovation, mobilité électrique, production d'énergie, éclairage, chauffage, ...

Organisation



Notre mission



**Faire de la Suisse romande la première
région décarbonée de Suisse.**

Contexte

- Construite en 1992, la patinoire de Morges est aujourd'hui vétuste et n'a jamais été rénovée en profondeur.
- Depuis trois ans, la production de glace est défectueuse et énergivore.
- En 2022, un crédit d'urgence a permis d'installer un système de refroidissement temporaire pour maintenir les activités sportives.
- Les pannes répétées ont mis en lumière des problèmes structurels et opérationnels urgents.

→ 2025 : La Municipalité de Morges propose un projet de transformation ambitieux :

1. Création d'un complexe sportif moderne et durable
2. Réduction significative de l'impact environnemental
3. Réponse aux besoins des clubs, écoles et habitants



Patinoire actuelle des Eaux-Minérales, Morges

Un projet ambitieux : polyvalence & durabilité

1. Création d'un complexe sportif moderne et durable

Transformer la patinoire en un **complexe sportif multifonctionnel, moderne et durable**

2. Réduction significative de l'impact environnemental

L'assainissement global a pour objectif **d'atteindre les plus hautes performances énergétiques, minimiser le bilan carbone et la consommation énergétique, tout en maximisant la part d'autoconsommation des énergies produites et alignés avec les objectifs énergétiques et climatiques de la Ville de Morges**

3. Réponse aux besoins des clubs, écoles et habitants

Offrir une infrastructure inclusive et évolutive, parfaitement adaptée aux besoins des clubs, des écoles et du public, pour une utilisation optimale tout au long de l'année, hiver comme été.



Image de synthèse de la future patinoire, Fehlmann Architectes

La future patinoire



Image de synthèse de la future patinoire, Fehlmann Architectes

Installation existante

- Rénovation complète de l'infrastructure.
- Remplacement des gradins côté Henry-Warnery par une structure en bois sur deux étages.
- Conservation des gradins côté Morges (700 places assises).
- Création d'espaces sportifs modulables et flexibles
- Maintien des surfaces pour le hockey, le patinage artistique

Nouvelles installations

- Halle de curling
- Salle d'escalade de 500 m²
- Espaces sportifs régionaux de plus de 1000 m²
- Buvette, vestiaires mutualisés, salle de fitness
- Bureaux et salles de réunion

Hiver 2025 : Dépôt de la demande de permis de construire

Hiver 2026 : Début des travaux.

Début 2029 : Fin des travaux

Organisation



Le projet repose sur un partenariat public-privé (PPP) de 30 ans avec un consortium régional piloté par Romande Énergie Services SA.



La maîtrise de l'énergie au cœur du projet

Production et consommation d'énergie

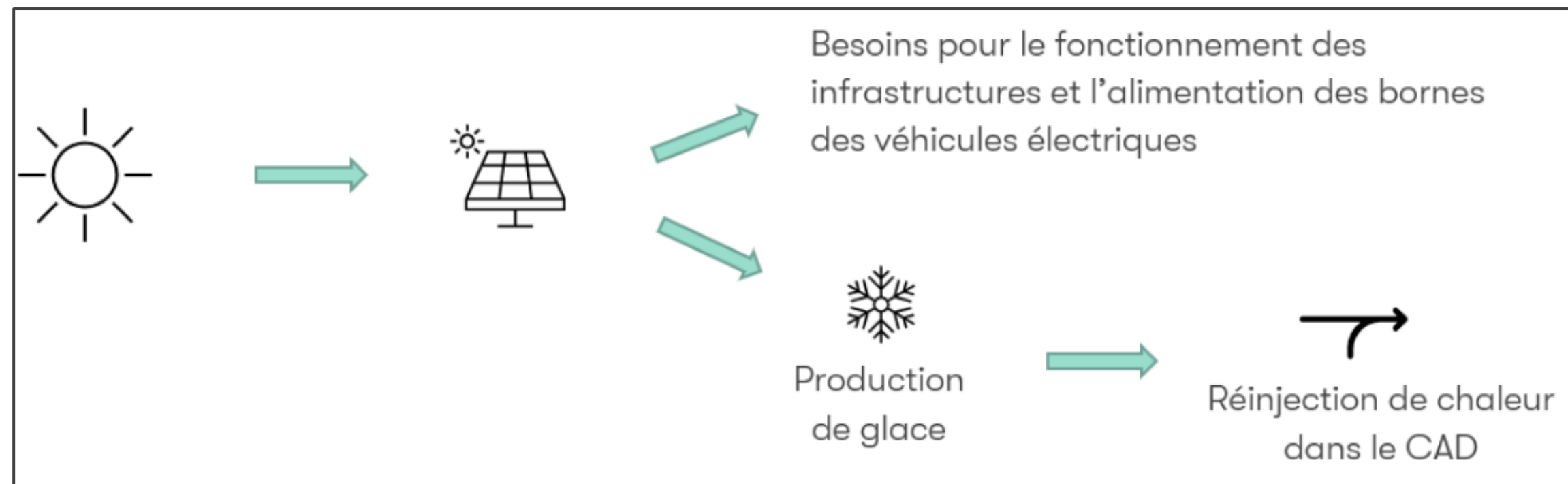
- Installation de **1900 m² de panneaux photovoltaïques** sur la toiture
- Production annuelle estimée à **450'000 kWh**, couvrant **2/3 des besoins électriques**
- **Optimisation de l'autoconsommation**
- Nouveau système de **production de froid au CO₂**, performant et écologique

Valorisation de la chaleur :

- **Récupération** de la chaleur générée lors de **la production de glace** et **l'eau chaude sanitaire**.
- **Réinjection** dans le réseau de chauffage à distance (CAD).

Efficacité énergétique :

- **Division par trois de la consommation énergétique globale** grâce à des infrastructures plus performantes et à la maintenance.
- Sortie de la convention des grands consommateurs (seuil < 0.5 GWh).



Concept énergétique

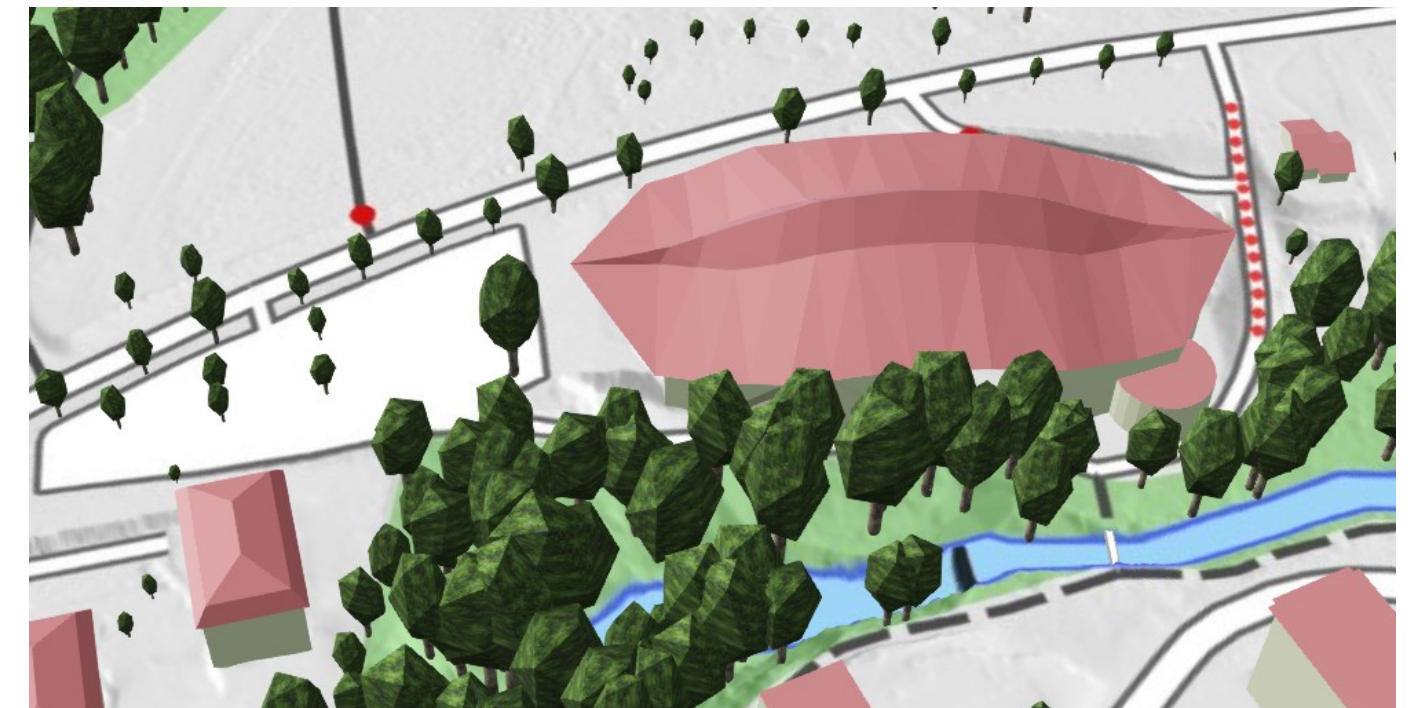
Circularité, biodiversité & empreinte carbone



Éléments qui seront réutilisés (bois, béton)

- Priorité aux matériaux **recyclés ou réutilisés** (briques de verre, gradins en béton, brique silico-calcaire)
- Inventaire des éléments réemployés, conservés ou évacués
- Réemploi des matériaux de terrassement
- Utilisation de matériaux à faible empreinte carbone (analyse comparative sur la base des émissions de CO₂)
- Préfabrication et éléments facilement démontables pour limiter les déchets.
- Optimisation du tri sur chantier et traitement local pour réduire les émissions liées au transport.

- Adoption de technologies écoénergétiques pour réduire les coûts de refroidissement
- Récupération des eaux de pluie pour les sanitaires
- Plan d'arborisation (arbres à pluie)
- Renaturation du bas de la Morges
- Structure pour la faune
- Réduction de la pollution lumineuse
- Arrêt des prélèvements et rejets d'eau



La rivière Morges à côté de la patinoire

Financement du Projet par Contracting

« En adéquation avec sa capacité financière actuelle, la Ville de Morges souhaite confier cet assainissement à un partenaire privé, qui en assurera également le financement, sous la forme d'un leasing sur trente ans, en contrepartie d'un montant annuel (annuité) payé par la collectivité publique ».

Appel d'offres transformation de la Patinoire des Eaux-Minérales. Ville de Morges, septembre 2023.



- Investissement initial : 15,8 millions CHF.
- Durée du contrat : 30 ans, pour un montant total de 24,3 millions CHF, incluant :
 - Travaux de rénovation
 - Maintenance technique
 - Garanties totales sur les installations
- Versements annuels par la Ville de Morges : CHF 810'000 HT



Avantages pour la Ville de Morges

- La Ville reste propriétaire de l'infrastructure.
- Stabilité budgétaire
- Réduction des risques techniques et financiers à long terme.
- La gestion opérationnelle est assurée par les services municipaux, garantissant un contrôle public de l'équipement.

LLF en bref

Financement de l'efficacité énergétique

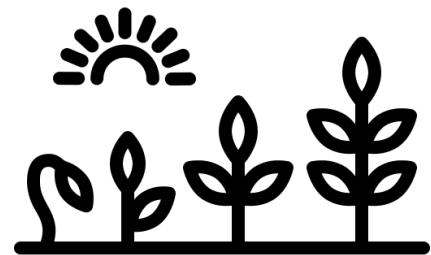


25

ans
d'expérience dans leasing



Spécialiste en solutions
innovantes et sur mesure



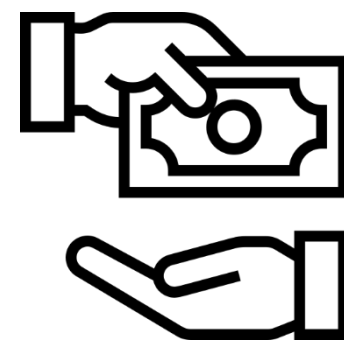
Evolution du leasing
d'équipement vers le
financement des projets



Contrat longue durée
jusqu'à 30 ans



Pérennité et sécurité grâce
au refinancement



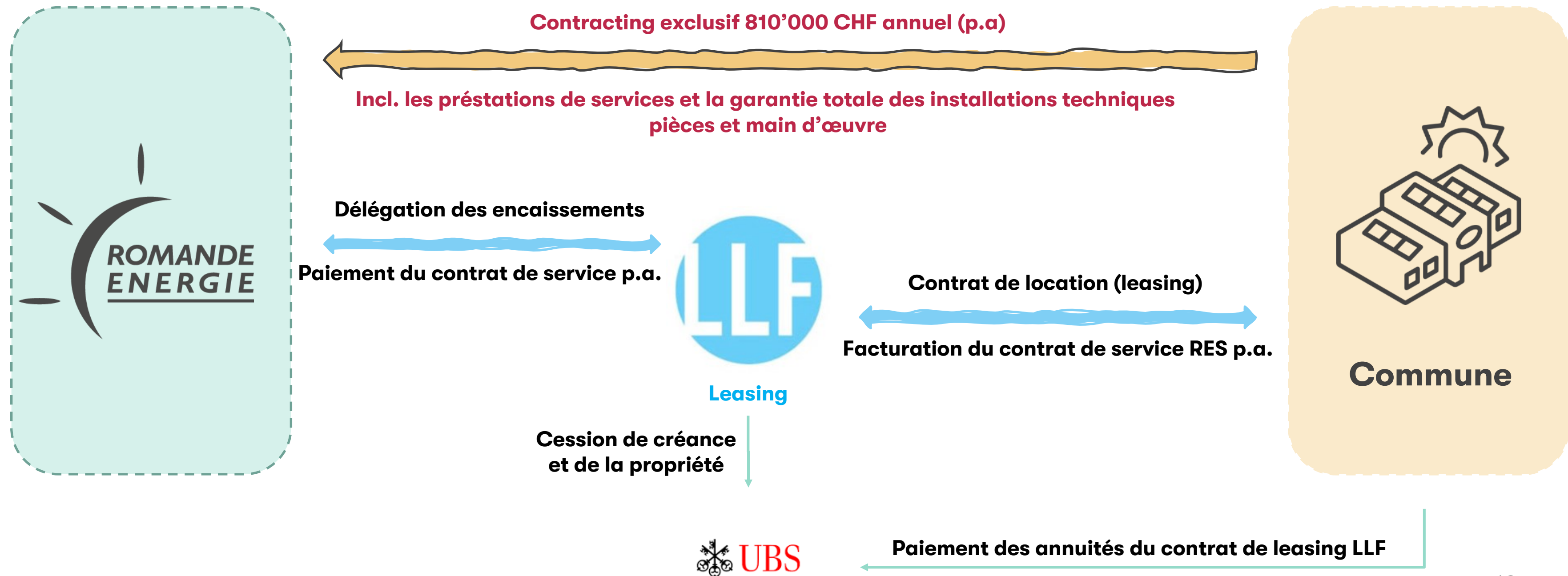
PAY as YOU SAVE
PAY as YOU PRODUCE
PAY as A SERVICE

Financement indirect par LLF/UBS



Contracting RES avec cession des encaissements à LLF

Le déroulement des opérations :





Avantage du financement par location (leasing)

- **Vrai amortissement dans le temps du projets (valeur résiduelle 1.5%)**
- **Pérennité et sécurité grâce à l'adossement à UBS**
- **Flexibilité sur les durées (en tranche de maximum 10ans)**
- **Chaine de loyer adapté à la capacité de trésorerie de la Commune**
- **Possibilité de sortie du contrat sans pénalité adapter au besoin de la Commune.**
- **Taux bonifié pour les projets énergétiques**
- **Aucun transfert de propriété foncière (DDP ou cédule hypothécaire)**
- **L'installation revient obligatoirement à la Commune en fin de contrat**
- **Pas de fonds propres initiaux requis**
- **Documentation contractuelle simple**

Modèle de contracting : financement indirect



- **Romande Energie réalise les installations et s'occupe de la maintenance pendant 30 ans avec garantie totale sur les installations, pièces et main d'œuvre**
- **Les coûts entiers de rénovation de la patinoire sont financée par LLF/UBS, les flux financiers sont facturés à travers le contracting. La commune paie le leasing directement à UBS et le service directement à Romande Energie**
- **La facturation du leasing et du service est déléguée à LLF pour avoir un seul interlocuteur. Si la commune le souhaite, le service peut être facturé directement par Romande Energie .**
- **Le taux de financement est sécurisé durant les 10 premières années, ensuite le taux n'est plus fixé et doit être renouvelé à l'échéance de chaque tranche. Cela implique que le montant du contracting doit être indexé sur le taux de refinancement après 10 ans (vers le haut ou vers le bas)**

Merci de votre attention



Raphaël Jacquier

Responsable Ventes Spécialisées

raphael.jacquier@romande-energie.ch

+41 21 989 17 01



Kevin Masini

Directeur IDGO

kevin.masini@idgo.ch

+41 21 802 93 73



David Delarive

CEO LLF

david@llf.swiss

+41 79 469 44 91